

	Montant
1. <u>REDEVANCES AVVF</u>	
a) Subside Fonds du sport vaudois :	
L'AVVF verse à l'EVTT Par club vaudois	100.-- 28 x 100
2. <u>REDEVANCES DE CLUB</u>	
a) Cotisation facturée par l'AVVF aux clubs vaudois	
L'AVVF verse à l'EVTT Par club vaudois	50.-- 28 x 50.-
3. <u>INSCRIPTIONS COUPE VAUDOISE LUCIA ROSSIER</u>	
a) Frais d'inscription Par équipe	--.--
4. <u>RECOMPENSES SPORTIVES</u>	
a) Médaillé aux Championnats suisses jeunesse, séries simples	
1 ^{ère} place	300.--
2 ^{ème} et 3 ^{ème} places	200.--
5. <u>SUBSIDES ORGANISATION DE MANIFESTATION</u>	
a) Manifestation internationale, nationale, interrégionale, régionale	200.--
b) Championnats vaudois	
Organisation	300.--
Médailles Prix coûtant, sur facture	Max. 500.--
Location salle Prix coûtant, sur facture	Max. 2'000.--
Organisation partie officielle avec apéro	100.--
c) Coup'Double	100.--
d) Swiss Junior Challenge Par finale	100.--
e) Gubler School Trophy Finale vaudoise	200.--
f) Tournoi populaire, non-licencié	100.--
g) Stand de promotion (Family Games, Semaine Olympique, etc.)	
Défraiement sur ticket, max. par manif.	100.--
h) Pour toutes les demandes non prévues (Tournoi particulier, soutien sportif, sponsoring, etc.)	
Le Comité dispose librement de 500.-- par cas, max. par an	1'000.--

Modalité de la demande de subsides :

Une seule demande possible par manifestation pendant la saison en cours auprès de l'Entente. L'annonce/l'invitation à la manifestation doit être jointe à la demande. Les subsides peuvent être accordés indépendamment d'autres aides, mais sans cumul avec des frais de déplacements

6. <u>HONORAIRES ET INDEMNITES</u>	
Indemnités annuelles aux membres du comité	
a) Président	100.--
b) Caissier	100.--
c) Autres membres du comité	50.--
7. <u>FRAIS DE DEPLACEMENT (Transports, subsistance, etc.)</u>	
a) Se référer au RF de l'AVVF	
Le Président	Le Caissier
Julien Ming	Olivier Jaunin